

Novembre 2021

RAPPORT

DE DISCIPLINE

Document 221128



Volume 28, no° 1



Voici le 53^e rapport périodique préparé à l'intention des Fellows, des associés et des affiliés conformément à l'article 20.12(8) des Statuts administratifs. Le rapport a pour but principal d'informer ces personnes quant au processus disciplinaire et aux activités en cours dans ce domaine. Pour tout commentaire ou toute suggestion d'amélioration, veuillez communiquer avec moi à mon adresse citée dans le répertoire en ligne.

Réunions

Depuis la parution du dernier rapport de discipline en juin 2021, le Conseil de déontologie (autrefois appelé la Commission de déontologie) (CD), a tenu cinq téléconférences. La prochaine réunion du CD est prévue au début de 2022.

Frais disciplinaires (000 \$) au 30 septembre 2021

	AF 21-22		AF 20-21	
	Actuel	Budget	Actuel	Budget
Frais juridiques réguliers	18,3	75	27,2	75
Frais juridiques non réguliers*	116,4		314,3	
Autres frais*	2		134,7	
Total des frais	136,7	75	476,2	75
	Actuel		Actuel	
Frais recouvrés				
Nombre de causes examinées	15		12	

*Remarque : Les frais juridiques non réguliers et les autres frais sont maintenant payés à partir d'un fonds réservé aux affaires de discipline d'un montant de 750 000 \$.

Causes

Accusations portées et affaires terminées

Il y a eu une affaire où des accusations ont été portées et l'affaire s'est terminée depuis le dernier rapport. Tel que requis, la [décision](#) du tribunal d'appel a été publiée le 22 juillet 2021 conformément à l'article 20.12(2) des Statuts administratifs.

Affaires pendantes à l'égard desquelles des accusations ont été portées

Des accusations ont été portées contre quatre membres actuels et un ancien membre en raison d'une même cause. Un tribunal disciplinaire a été nommé et un avis d'audience sera publié conformément à l'article 20.06(6) des Statuts administratifs lorsque la date d'audience sera fixée.

Toute personne désirant des renseignements supplémentaires sur le processus disciplinaire peut s'adresser au directeur général.

Autres plaintes et renseignements

Depuis le dernier rapport, le CD a examiné 13 causes contre 13 Fellows, associés ou affiliés, incluant les causes mentionnées ci-dessus.

Dans une cause antérieure et une nouvelle cause, le CD cherche toujours à obtenir de plus amples renseignements avant de décider de la marche à suivre. Deux causes antérieures ont été rejetées à la suite de l'examen d'information additionnelle.

Trois nouvelles causes sont en cours d'examen auprès d'équipes d'enquêtes.

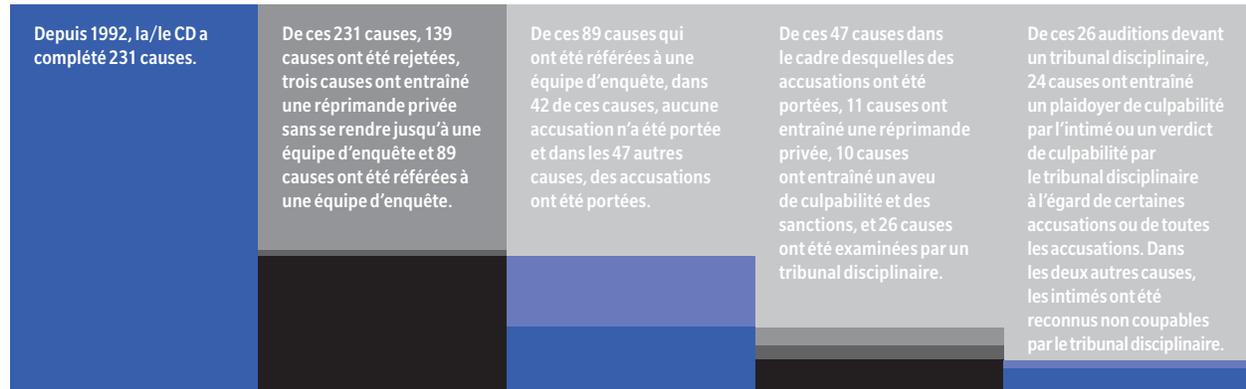
Résumé par domaine de pratique

On peut résumer comme suit les 13 causes énumérées plus haut selon le domaine de pratique :

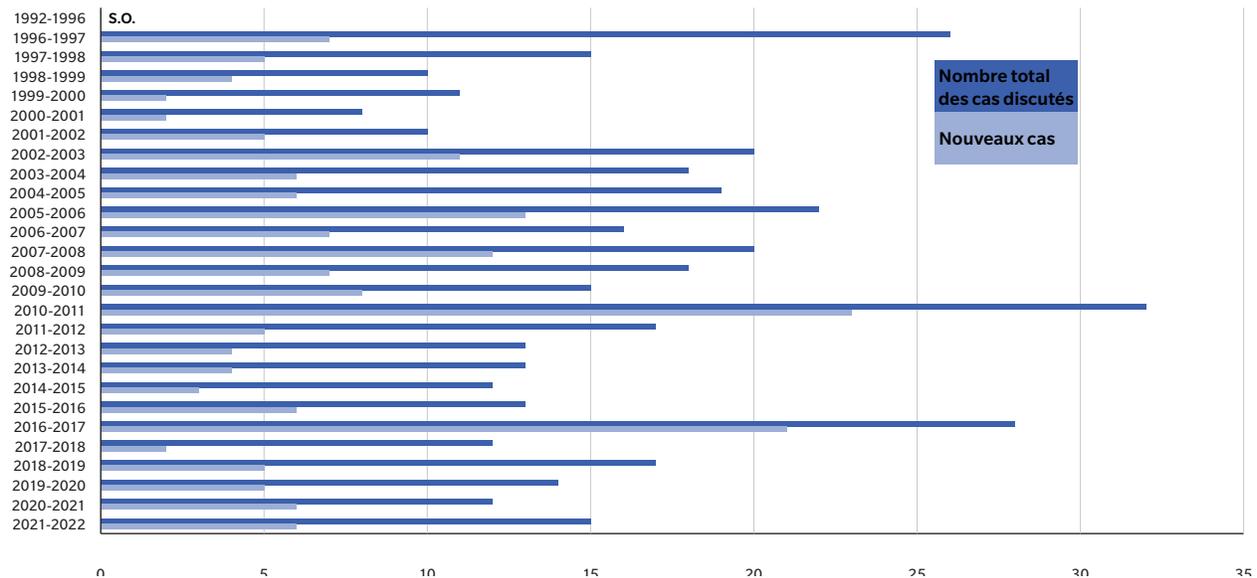
	Causes	Particuliers
Assurance-vie	3	3
Régimes de retraite	6	6
Assurances IARD	0	0
Indemnisation des accidents du travail	0	0
Expertise devant les tribunaux	0	0
Autre	4	4



Résumé des causes examinées par la/le CD depuis 1992



Statistiques relatives aux cas examinés par exercice



Jean-Claude Primeau, FICA
Vice-président, Conseil de déontologie